



LA CHARTE DE LA FEDERATION

Adoptée lors de l'Assemblée Générale du 21 avril 2007

Les principes : nature, environnement et "développement durable"

1. La nature, les milieux et sites naturels, la biodiversité et l'ensemble des écosystèmes sont des patrimoines précieux et irremplaçables. Nous devons les protéger pour préserver un environnement sain, à transmettre à nos enfants. L'impact des activités humaines doit être mieux maîtrisé pour éviter des effets irréparables.
2. La croissance, les sciences et la technique qui ont contribué à l'amélioration des conditions de vie pour une partie de l'humanité, ont entraîné des conséquences néfastes qui menacent aujourd'hui l'équilibre des écosystèmes et à terme la paix entre les hommes.
3. Le vrai progrès consiste à développer une qualité de vie pour tous les habitants de la planète. Le développement se mesure en termes de santé, de sécurité, de citoyenneté, de relations humaines et culturelles, d'environnement (notamment l'accès à une nature diversifiée et à la tranquillité) et de préservation du patrimoine écologique.
4. Le développement durable doit répondre aux besoins actuels sans compromettre ceux des générations futures. Développement durable, protection des écosystèmes et patrimoine naturel sont intimement liés. C'est dans cette perspective que FNE Midi-Pyrénées poursuit ses actions pour une gestion responsable de l'environnement et des ressources.

Les objectifs de FNE Midi-Pyrénées

5. Préserver la biodiversité, les milieux et les paysages (protection des espèces, de la faune et de la flore, et des écosystèmes dont elles dépendent), et notamment les zones humides, les écosystèmes forestiers et montagnards, les landes et prairies extensives, les milieux marins, les " poumons verts " des villes.
6. Combattre l'émission de polluants dans l'eau, l'air et les sols (bruit, ondes et vibrations, pesticides, composés organiques volatils, ozone, perturbateurs endocriniens, nanoparticules, ...) qui ont des impacts environnementaux et sanitaires sur l'homme (maladies respiratoires, allergies, effets sur le système nerveux, sur le système reproducteur, cancers, ...).
7. Réduire la production de déchets, valoriser la matière organique, favoriser le réemploi, développer le recyclage, limiter les impacts environnementaux des déchets inévitables.
8. Réduire la consommation énergétique. Sortir du nucléaire et mettre fin à la production de déchets radioactifs. Développer la production locale d'énergies renouvelables respectueuses de l'environnement.
9. Optimiser les déplacements de personnes et de marchandises et développer les transports collectifs économes. Redonner une qualité de vie aux villes (zones piétonnes, pistes cyclables, espaces verts, réduction des nuisances sonores...).
10. Maîtriser l'étalement des agglomérations pour éviter le mitage des paysages, la destruction des sites naturels périurbains, et la croissance anarchique des besoins de déplacements.
11. Favoriser une agriculture et des modes de consommation orientés vers une meilleure qualité des produits (biologiques notamment), la fertilité des sols, l'utilisation de semences paysannes, le développement de circuits courts producteur-consommateurs, s'opposer au développement des OGM.
12. Diminuer les consommations d'eau et les usages de produits chimiques (agriculteurs, particuliers et collectivités), redonner aux sols leur capacité de rétention et de traitement des eaux pluviales.
13. Appliquer le principe de précaution dans tous les domaines de la santé, la consommation, l'environnement. Mettre en place un contrôle démocratique fort des évolutions techniques et scientifiques et de leurs usages.
14. Réformer l'utilisation récréative des espaces naturels (chasse, engins motorisés,...) pour la rendre compatible avec la biodiversité et le respect de tous les usagers des espaces naturels.
15. Réorienter l'organisation de l'économie vers un développement local riche en emplois, plutôt que la surconsommation des ressources et la croissance aveugle du commerce mondial.
16. Faire évoluer les valeurs dominantes dans une approche de développement durable reposant sur 4 piliers : environnement, culture, social et économie en travaillant plus particulièrement sur l'éducation à l'environnement.